

**De la co-construction d'un outil de positionnement transversal en français  
professionnel  
à la démarche « carte de compétences » en contexte professionnel.**

Initiée en 2007 par Mariela De Ferrari en collaboration avec Florence Mourlhon-Dallies, dans le cadre du CLP<sup>1</sup>, l'approche compétences en Français professionnel a donné lieu à une production collective intitulée « Outil de positionnement transversal<sup>2</sup> », permettant d'évaluer et de former des salariés occupant des postes dans des entreprises privées.

En 2008, une première adaptation de cet outil a été co-construite et mise en expérimentation avec des collectivités territoriales et le CNFPT<sup>3</sup> pour des agents territoriaux. Une carte de compétences inter-métiers ainsi que des cartes spécifiques ont été élaborées et mises en expérimentation. Le rapport in extenso de ce projet est disponible en ligne<sup>4</sup>.

Entre 2009 et 2010 Mariela De Ferrari a proposé de décliner la démarche « carte de compétences » pour des demandeurs d'emploi en partenariat avec Armelle Gillet<sup>5</sup> et des acteurs de la Région Bourgogne. Une publication en est issue, elle est disponible en ligne<sup>6</sup>.

Entre 2010 et 2012 la Région Ile-de-France a soutenu une recherche-action conçue et animée par Mariela De Ferrari, coordonnée par Patricia Pottier, chargée de mission à la Région Ile-de-France, et supervisée par un comité scientifique composé de Marie-José Barbot Professeure émérite Université de Lille III, Patrick Chardenet, Maître de Conférences Université de Franche Comté, Florence Mourlhon-Dallies, Université Paris 3, et Thierry Pelletier, chargé de mission Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du Ministère de l'Education Nationale. Un référentiel d'insertion professionnelle pour des jeunes adultes de 16 à 25 ans et des démarches d'évaluation – positionnement ont été produits. Un guide d'auto-formation a été publié, il est disponible en ligne<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Comité de Liaison pour la Promotion des publics en difficulté d'insertion, tête de réseau d'organismes de formation français (1980-2009)

<sup>2</sup> Co-élaboré avec l'équipe du CLP et de professionnels de la formation -linguistique et professionnelle-

<sup>3</sup> Mairie De Grenoble, Mairie de Perpignan et Centre National de la Fonction Territorial (Petite Couronne, Pantin)

<sup>4</sup> [www.co-alternatives.fr](http://www.co-alternatives.fr) Rubrique Publications puis Etudes et rapports.

<sup>5</sup> Directrice de CESAM Formation, Dijon

<sup>6</sup> L'entrée compétences au service de l'insertion professionnelle, [www.cesamformation.org](http://www.cesamformation.org)

<sup>7</sup> [www.defi-metiers.fr/sites/default/files/users/217/guide\\_avj-.pdf](http://www.defi-metiers.fr/sites/default/files/users/217/guide_avj-.pdf)

Les quatre publications citées s'avèrent transversales, trois autres concernent des secteurs professionnels.

Ces trois cartes de compétences sectorielles ont été co-élaborées à partir de la même démarche méthodologique et conceptuelle :

1. Pour les métiers du Particulier Employeur en partenariat avec l'organisme certificateur du secteur, avec le soutien financier de la Direction de la Population et des Migrations du Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale (2008-2009) et de l'AGEFOS PME8 (2010-2011).
2. Pour accéder aux métiers de la petite enfance, en partenariat avec le Conseil Général du Val-de-Marne et la Région Ile-de-France. La carte de compétences co-élaborée est adossée à une ingénierie pédagogique de 150 heures et à un système d'évaluation. Une publication spécifique présente ces travaux, elle est disponible en ligne<sup>9</sup>.
3. Pour accéder aux métiers de la dépendance, en partenariat avec le Conseil Général du Val-de-Marne et la Région Ile-de-France. La carte de compétences co-élaborée est adossée à une ingénierie pédagogique de 150 heures et à un système d'évaluation. Une publication spécifique présente ces travaux, elle est également disponible en ligne.

Il est à noter que toutes ces cartes de compétences, qu'elles soient transversales ou centrées sur des métiers, ne sont pas adossées point par point à des référentiels qui listeraient sous forme de grilles des compétences clés ni des compétences métiers, même si ces référentiels sont largement pris en compte pour documenter les descripteurs de compétences associés aux cartes.

La démarche proposée fonctionne par approfondissement progressif d'axes de professionnalité qui objectivent les enjeux de toute activité professionnelle : la logique de formation consiste à développer des compétences partielles identifiées préalablement, à travers des démarches d'évaluation – positionnement adossées aux cartes de compétences.

Chaque personne est perçue comme ayant une maîtrise à des niveaux variés de chacune des compétences liée à ces axes, sans que tous ces axes soient portés au même niveau de maîtrise.

---

<sup>8</sup> Organisme paritaire collecteur agréé des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

<sup>9</sup> Sur le site [www.co-alternatives.fr](http://www.co-alternatives.fr), rubrique Ressources-Ingénierie.

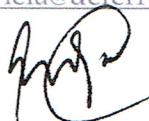
Si la langue est au centre des préoccupations, le modèle n'est pas corrélé aux niveaux du Cadre Européen (CECRL). De nombreuses reprises du modèle de Carte de compétences existent, qui confondent degrés de professionnalisation (marqués par les 4 cercles concentriques du modèle) et niveaux de langue. Il importe donc de se reporter aux références données en note, si l'on veut bien comprendre l'originalité de la démarche. Par ailleurs, le modèle de la Carte de compétences ne correspond pas à ce qui est traditionnellement développé en Français sur Objectifs Spécifiques, mais relève du Français Compétence Professionnelle (de Ferrari) ou Français Langue Professionnelle (Mourlhon-Dallies).

L'apport des analyses du travail et de la didactique professionnelle s'y fait davantage sentir, tout particulièrement par l'entrée situationnelle en évaluation et en formation. Les notions d'actes de parole et d'actes de langage y sont minorées.

**Ce texte expose les principes présidant à la démarche de « Français Compétence Professionnelle » et de conception de Cartes de Compétences.**

**Toute personne physique ou morale souhaitant utiliser ou traduire les cartes issues de ce modèle est invitée à nous contacter.**

Mariela De Ferrari  
[mariela@deferrari.fr](mailto:mariela@deferrari.fr)



Florence Mourlhon Dallies  
[f.md@laposte.net](mailto:f.md@laposte.net)

